



## ANBLPN/AIAANB

384, rue Smythe, Fredericton (N.-B.) E3B 3E4

Tél. : 506-453-0747 / 1-800-942-0222 Téléc. : 1-506-459-0503

[www.anblpn.ca](http://www.anblpn.ca)

### PROCÉDURE POUR LES ÉLÈVES EN SOINS INFIRMIERS AUXILIAIRES

L'Association des infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés du Nouveau-Brunswick (AIAANB) tient à vous féliciter d'avoir adopté le domaine des soins infirmiers. L'AIAANB est l'organisme professionnel auquel la loi confie la responsabilité de l'immatriculation des infirmières et infirmiers auxiliaires au Nouveau-Brunswick. Quand vous aurez terminé le programme avec succès, vous devrez subir l'examen national. Cet examen est appelé EAIAC (examen d'autorisation infirmière auxiliaire au Canada).

#### Étape 1

1. Remplir le formulaire d'inscription de l'élève pour l'AIAANB pendant la séance d'orientation offerte par l'AIAANB.
2. Obtenir les documents suivants :
  - Vérification de casier judiciaire à jour.
  - Relevé de notes de la 12<sup>e</sup> année ou l'équivalent (GED) montrant la réussite des préalables du programme. Si un préalable a été obtenu après la 12<sup>e</sup> année, inclure également le relevé de ce cours.
  - Certificat de naissance ou de baptême.
  - Certificat de mariage ou décret de divorce s'il y a lieu (nécessaire dans le cas des femmes, comme preuve de leur nom).

**Envoyer tous les documents à l'AIAANB dans les deux mois qui suivent la date de début de votre programme de soins infirmiers.**

#### Étape 2

3. Terminer le programme de soins infirmiers auxiliaires avec une note d'au moins 75 % dans chaque matière.

#### Étape 3

4. Obtenir votre deuxième et dernière vérification de casier judiciaire à jour.

**L'envoyer par la poste à l'AIAANB dans les deux mois qui suivent la date d'obtention de votre diplôme en soins infirmiers.**

#### Étape 4

5. Obtenir votre diplôme du programme en soins infirmiers auxiliaires!
6. Obtenir un relevé de notes officiel (75 % dans toutes les matières) portant le sceau du collège et la date d'obtention du diplôme, signé par le registraire et envoyé sous enveloppe scellée.
7. Remplir les formulaires suivants sur notre site Web [www.anblpn.ca](http://www.anblpn.ca), puis cliquer le bouton « Étudiant(e)s IA ».
  - Formulaire d'immatriculation comme infirmière ou infirmier auxiliaire diplômé (si vous prévoyez travailler) – IMPRIMER ET SIGNER
  - Formulaire de demande d'inscription à l'examen d'autorisation infirmière auxiliaire au Canada – IMPRIMER ET SIGNER
  - Demande d'immatriculation à l'AIAANB – IMPRIMER ET SIGNER



**ANBLPN/AIAANB**

384, rue Smythe, Fredericton (N.-B.) E3B 3E4

Tél. : 506-453-0747 / 1-800-942-0222 Téléc. : 1-506-459-0503

[www.anblpn.ca](http://www.anblpn.ca)

8. Examiner les périodes d'examen sur le site Web, choisir une période pour faire l'examen, et prendre note des FRAIS.
9. Envoyer à l'AIAANB par la poste ou remettre en personne les trois documents SIGNÉS, votre relevé de notes officiel avec les FRAIS requis pour l'examen et pour le permis d'infirmière ou infirmier auxiliaire diplômé (si vous prévoyez travailler).

**Remarque** : Les demandes reçues par l'AIAANB seront envoyées chaque semaine à Assessment Strategies Inc. (ASI). Après avoir reçu votre information, ASI vous enverra une confirmation directement par courriel. Une fois que vous aurez reçu ce courriel de confirmation, vous pourrez fixer la date de votre examen de l'EAIC en suivant les instructions que vous aurez reçues de Pearson Vue. Merci de votre collaboration!